

Image not found or type unknown



Contrat avec un poney club

Par **Loïc**, le **07/10/2009** à **21:21**

Bonjour, rnJ'ai signé le 30 octobre dernier un contrat avec un poney club pour une demie-pension sur un engagement d'un an. A ce jour je désire me désengager. Le propriétaire du poney club me dit que c'est strictement impossible et que je suis tenu de payer la totalité des échéances pendant un an (chose que j'ai refusé catégoriquement). Les termes du contrat me semblent "light" et certaines clauses exagérées. Quel recours s'offre à moi sachant qu'aucun arrangement à l'amiable ne semble possible ? Quelles mentions obligatoires doivent apparaître sur ce type de contrat ? (un manquement me permettrait de me retourner contre cette personne au cas où). rnMerci d'avance. Je compte sur vous